



Arras, le 20 novembre 2018

Élection municipale partielle dans la commune d'ALLOUAGNE (Arrondissement de BETHUNE)

Les électeurs de la commune d'ALLOUAGNE sont convoqués le **dimanche 9 décembre 2018** et, en cas de second tour, le **dimanche 16 décembre 2018**, en vue d'élire les conseillers municipaux communautaires.

Les déclarations de candidature seront reçues à la sous-préfecture de BÉTHUNE - bureau du développement durable du territoire:

pour le premier tour de scrutin :

- du lundi 19 novembre au mercredi 21 novembre 2018 de 9h à 12h et de 14 h à 16h
- et le jeudi 22 novembre 2018 de 9h à 12h et de 14h à 18h ;

pour l'éventuel second tour de scrutin :

- du lundi 10 décembre au mardi 11 décembre 2018 de 9h à 12h et de 14 h à 18h ;